

Grand Régional Modèles et Allures Poneys 2013
Organisé par la Fédération Poneys des Pays de la Loire
Haras National du Lion d'Angers – Samedi 8 et Dimanche 9 juin 2013
Règlement et Organisation

1 - Les différentes épreuves

Samedi 8 juin 2013

- Local Poulinières suitées : 8h30/10h30
- Trophée des foals : 10h30/12h00
- Championnat Régional Mâles 2 ans : 13h00/15h00 (présentation en main)
- Championnat Régional Femelles 2 ans : 15h00/17h00 (présentation en main)
- Championnat Régional Hongres et Femelles 3 ans : 13h00/15h30 (présentation en main)
- Championnat Régional Mâles 3 ans : 15h30/17h30 (présentation en main)

Samedi soir dès 19h00

**Défilés des gagnants foals, poulinières et 2 ans toutes races
avec élections pour le championnat suprême**

Présentation d'étalons en main

Autour d'un repas convivial

(Pensez à réserver : 15€ par personne, sachant qu'un repas est compris par engageur)

(Voir article 8)

Dimanche 9 juin 2013

- Championnat Régional Femelles 2 ans : 08h30/9h30 (saut en liberté) PFS
- Championnat Régional Mâles 2 ans : 9h30/10h30 (saut en liberté) PFS
- Championnat Régional Hongres et Femelles 3 ans : 9h00/12h00 (présentation montée) – 14h00/17h00 (saut en liberté)
- Championnat Régional Mâles 3 ans : 10h30/13h00 (saut en liberté) – 14h00/17h00 (présentation montée)
- Championnat Suprême : 17h30 (les champions devront obligatoirement être présents)

2 - Conditions d'admission

Les championnats sont ouverts aux poneys de toutes races inscrits dans leur stud-book respectif.

La taille des poneys de 3 ans ne doit pas dépasser 1,48 m non ferré. (Tolérance : + 1 cm pour ferrure).

3 – Engagements

- Joint à ce courrier et disponibles sur le site www.fppl.fr, les engagements sont à adresser à la FPPL avant le **samedi 11 mai 2013** et doivent impérativement être accompagnés du montant du ou des engagements réglés par chèque à l'ordre de la FPPL. **La mention de la taille est indispensable** à la constitution des pelotons et des horaires prévisionnels de passage.
- Il est important de bien tenir compte de la date d'envoi du courrier contenant les engagements et le règlement (cachet de la poste), si l'envoi est effectué **entre le 12 mai 2013 et le vendredi 24 mai 2013** l'engagement restera possible mais une augmentation de **15 euros** par poney sera demandée pour engagement tardif.
- **Après le vendredi 24 mai 2013 (cachet de la poste)** aucun engagement ne pourra être pris en compte.
- L'engagement ne pourra être pris en compte que si le règlement tient compte du tarif correspondant à l'ensemble des engagements.
- Les chèques ne seront encaissés qu'après le concours.
- Pour les poulinières le montant de l'engagement est de 30€ (adhérents FPPL) et de 45€ (non adhérents FPPL). Un boxe pour une journée est compris.
- Pour le trophée des foals le montant de l'engagement est de 5€ (adhérents FPPL) et de 10€ (non adhérents FPPL). Pour ceux qui ne participeraient pas au Local Poulinières, il est possible de réserver un boxe pour une journée au tarif de 15€ (20€ si pas adhérent FPPL).
- Pour les 2 et 3 ans, le montant de l'engagement est de 45€ par poney (adhérents FPPL) et de 60€ par poney (non-adhérents). Un boxe est compris pour les 2 jours.
- Pour chaque engageur une somme de 15€ est obligatoirement perçue, elle correspond au prix du repas du samedi soir.
- Les repas supplémentaires au tarif de 15€ devront obligatoirement être réservés et réglés en même temps que les engagements. (cf. article 8)

4 – Conditions administratives et sanitaires

Les poneys sont présentés avec leur document d'accompagnement validé (par un vétérinaire ou par les haras) et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.

Les foals sont couverts par les documents de leur mère.

5 - Déroulement des épreuves

LOCAL DES POULINIÈRES SUITEES

Le local des poulinières suitées aura lieu la matinée du samedi 8 juin 2013 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site www.fppl.fr à partir du 3 juin 2013.

Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Local des poulinières suitées, les ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgées de 3 à 18 ans en 2013.

- Les ponettes OC (Origines Constatées) ne sont pas admises au concours. En revanche, elles peuvent être présentées à la fin du concours afin d'obtenir une note en vue d'un éventuel agrément dans la race PFS. Dans ce cas, l'engagement au tarif normal est appliqué.
- Admission des ponettes faisant l'objet d'un transfert d'embryons :

Les ponettes concernées sont admises dans les conditions suivantes :

- La mère génétique doit être présentée avec une (ou plusieurs) mère(s) porteuse(s) et le(s) poulain(s), sachant que la note du poulain correspondra à la moyenne des poulains présentés.

Administratif

La jument doit être présentée avec son livret dûment validé et ses vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

Présentation

- Les poulinières doivent être présentées suitées de leur poulain de l'année. La notation du foal faisant partie de la note de la mère, il convient que celui-ci soit suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière doit être dans un état suffisant, les pieds parés et les crins nattés.
- Elle est présentée en main et en licol ou en filet.
- Les juments seront vues à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les juments et leurs poulains seront notés à l'aide de la grille de jugement des poulinières suitées mise en place par la FPPL.

Rappel et Classement

- A l'issue du Trophée des Foals, il est procédé à un rappel par race et le classement définitif par race est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1^{er} quart de chaque catégorie.
- Les ponettes qui auront remporté leur catégorie seront rappelées le samedi 8 juin au soir pour défiler pendant la soirée organisée par la FPPL.
- Les juges éliront la ponette gagnante toute catégorie, qui sera rappelée le dimanche 9 juin pour participer au championnat suprême.

TROPHEE DES FOALS

Le Trophée des Foals aura lieu la matinée du samedi 8 juin 2013 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site www.fppl.fr à partir du 3 juin 2013.

Qualifications

Sont qualifiés pour participer au Trophée des foals, les poulains de toutes races nés en 2013, inscrits dans leur stud-book respectif.

Administratif

Le poulain doit être présenté avec sa mère dont le livret doit être dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

Présentation

Deux classements sont établis : un classement des mâles, un classement des femelles.

Les foals participant au Trophée des Foals, déjà présentés avec leurs mères pendant l'épreuve des poulinières, n'auront pas besoin de se représenter pour cette épreuve.

Le foal est présenté accompagné de sa mère. Celui-ci doit être suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière est présentée en licol ou en filet.

Les foals seront vus à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.

Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1^{er} quart de chaque catégorie (Mâle et Femelle).
- Le Mâle et la Femelle qui auront remportés l'épreuve seront rappelés le samedi 8 juin au soir pour défiler pendant la soirée organisée par la FPPL.

CHAMPIONNAT REGIONAL DES MALES ET FEMELLES DE 2 ANS

Le Championnat Régional des Mâles et Femelles de 2 ans aura lieu l'après-midi du samedi 8 juin et le matin du dimanche 9 juin 2013 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site www.fppl.fr à partir du 3 juin 2013.

Les mâles et les femelles sont jugés séparément, il y a donc un championnat Régional des mâles de 2 ans et un championnat Régional des pouliches de 2 ans.

Qualifications

Sont qualifiés pour participer au Régional des Mâles et Femelles de 2 ans, les mâles et ponettes de toutes races, inscrits dans leur stud-book respectif, âgés de 2 ans en 2013.

- Les mâles et Femelles OC (Origines Constatées) ne sont pas admis à participer au concours. En revanche, ils peuvent être présentés à la fin de l'épreuve afin d'obtenir une note en vue d'un éventuel agrément dans la race PFS. Dans ce cas, l'engagement au tarif normal est appliqué.

Administratif

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

Présentation en main

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

Saut en Liberté

Le Saut en liberté est mis en place cette année pour tous les Poneys Français de Selle de 2 ans dont le concours national de la race l'impose. Pour les autres, il n'est pas obligatoire (mais possible sur demande lors de l'engagement. Dans ce cas, la note ne sera qu'indicative et ne sera pas comptabilisée pour le classement).

- Dans le Manège des Haras, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 sauts sur le vertical, 2 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.
- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :
- Verticaux de 80 cm maximum – oxer de 70 cm et 60 de largeur au maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du rond.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve présentation en main, il est procédé à un rappel par race et le classement par race est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1^{er} quart de chaque catégorie.
- Les poneys qui auront remportés leur catégorie seront rappelés le samedi 8 juin au soir pour défiler pendant la soirée organisée par la FPPL.
- Les juges éliront le mâle et la femelle gagnants toutes catégories, qui seront rappelés le dimanche 9 juin pour participer au championnat suprême.
- **Point particulier pour les Poneys Français de Selle** : le classement du samedi est provisoire et n'est établi que pour participer au Championnat Suprême. Il sera définitif à l'issue de l'épreuve Saut en liberté du Dimanche.
A l'issue de l'épreuve Saut en liberté, il est procédé à un rappel et le classement définitif Poneys Français de Selle est annoncé.
Des récompenses sont attribuées au 1^{er} quart.

CHAMPIONNAT REGIONAL DES MALES, FEMELLES ET HONGRES DE 3 ANS

Le Championnat Régional des Mâles, Femelles et Hongres de 3 ans aura lieu l'après-midi du samedi 8 juin et la journée du dimanche 9 juin 2013 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site www.fppl.fr à partir du 3 juin 2013.

Les mâles et les hongres/femelles sont jugés séparément, il y a donc un championnat Régional des Mâles de 3 ans, un championnat Régional des Hongres/Femelles de 3 ans.

Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Régional des Mâles, Femelles et Hongres de 3 ans, les mâles, les hongres et ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgés de 3 ans en 2013.

- Les mâles, femelles et hongres OC (Origines Constatées) sont admis à participer au concours.

Administratif

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

Présentation en main

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

Saut en Liberté

Le Saut en liberté est obligatoire pour tous les poneys de 3 ans.

- Dans le Manège des Haras, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 à 3 sauts sur le vertical, 2 à 3 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.
- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :
- Verticaux de 65 cm à 110 cm maximum – oxeur de 60/65 cm à 90/100 cm, largeur de 60 cm à 100 cm maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du manège.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Présentation Montée

- Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys, on essaie de mettre dans le même peloton des poneys ayant des tailles voisines.
- Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

- Le cavalier doit être titulaire d'une licence FFE, en tenue de concours, à cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Toute forme d'enrênement et les éperons sont interdits.

Toise

Les poneys sont tous toisés (voir article 7, toisage).

Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif toutes races est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1^{er} quart de chaque catégorie.
- La ponette ou le hongre gagnant, et le mâle gagnant, seront rappelés le dimanche 9 juin pour participer au championnat suprême.

CHAMPIONNAT SUPREME

Le Championnat Suprême aura lieu le dimanche 9 juin 2013 en fin d'après-midi au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site www.fppl.fr à partir du 3 juin 2013.

Ce championnat à pour objectif d'élire le grand gagnant de ce week-end FPPL.

Qualifications

Sont qualifiés pour participer au Championnat Suprême, les gagnants des différentes épreuves du week-end, à savoir :

- La gagnante des poulinières suitées toutes races
- La Championne Régionale Femelle de 2 ans toutes races
- Le Champion Régional Mâle de 2 ans toutes races
- Le(ou la) Champion(ne) Régional(e) Hongre(Femelle) de 3 ans toutes races
- Le Champion Régional Mâle de 3 ans toutes races

Présentation

- Les poneys défilent tous ensemble au pas et seront jugés sur leur modèle (filet obligatoire pour les mâles)
- Il pourra être demandé de trotter

Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au grand gagnant de ce championnat suprême

6 - Harnachement – toilettes – présentation

- Pour les épreuves montées, les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle, sans enrênement ni éperons. L'usage de guêtres est autorisé pour l'épreuve de saut en liberté et pour l'épreuve montée. Le port de la cravache est autorisé.
- Les poneys sont toilettés : crinière nattée, queue faite ou nattée, et pieds parés au minimum.
- Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours ou en tenue FPPL.
- Tout laisser aller sur l'un de ces points pourra entraîner l'élimination sur décision du jury.

7 - Remise des numéros de têtiers, Livrets, Toisage

- Au début du concours lors du dépôt des livrets au jury, les numéros de têtiers seront remis aux concurrents.
- A la fin du concours les livrets seront rendus lors de la restitution des numéros de têtiers.
- Les contrôles du livret et de la puce seront effectués pour tous les poneys.
- Tous les poneys de 3 ans seront toisés avant la présentation en main,
- **Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés** pourront être admis à participer au concours mais ils ne seront pas admis à participer au concours National (Sologn'Pony).
- Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte.

8 - Soirée FPPL du samedi soir

La FPPL organise un repas le samedi soir pour tous les éleveurs des Pays de Loire, pour fédérer et nous réunir tous ensemble, autour d'un moment convivial.

Un repas sera automatiquement compris dans l'engagement pour chaque engageur. Le repas supplémentaire est fixé à 15€.

Plusieurs animations vous seront proposées :

- Défilé des poulinières suitées gagnantes de chaque race (élection de la grande gagnante pour participer au Championnat Suprême)
- Défilé du Mâle et de la Femelle gagnants des 2 ans toutes races qui participeront au Championnat Suprême.
- Défilé du poulain mâle et de la pouliche ayant remportés le trophée des foals.
- Présentation d'Étalons Poneys toutes races en main (**inscription gratuite à l'exception des boxes, n'hésitez pas !**)